

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
CARAQUET TENUE LE MARDI 10 OCTOBRE 2017 À
18 h 30 À L'HÔTEL DE VILLE DE CARAQUET**

SONT PRÉSENTS : le maire suppléant Yves Roy et les membres : Mariette Paulin, Daniel Mallet, Jean-Guy Blanchard, Rosaire Labrie et Camille Gionet

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : sept (7) personnes dans la salle dont un journaliste ainsi que Marc Duguay, directeur général, Julie Jacob, secrétaire municipale, Daniel Landry, agent de développement et Annie Lanteigne, adjointe exécutive

Monsieur le maire suppléant Yves Roy appelle l'assemblée à l'ordre vers 18 h 30.

2017-231

Ordre du jour

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée par le conseiller Daniel Mallet, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. Adoptée

2017-232

Conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2017-233

Demande d'avis à la CSR-PA
– Gauvin Auto

Sur proposition du conseiller Jean-Guy Blanchard et appuyée par la conseillère Mariette Paulin, il est résolu de demander à la Commission des services régionaux de la Péninsule acadienne son avis écrit concernant la demande de modification du plan municipal et de l'arrêté de zonage de Gauvin Auto. Adoptée

2017-234

Demande de permis provisoire
– Gauvin Auto

Sur proposition de la conseillère Mariette Paulin et appuyée par le conseiller Daniel Mallet, il est résolu d'appuyer la demande de Gauvin Auto pour l'obtention d'un permis provisoire afin de permettre le débosselage, la mécanique et l'inspection de véhicules, conditionnel à ce que la demande de rezonage de Gauvin Auto soit acceptée. De plus, il est résolu que la ville de Caraquet s'engage d'avance, advenant que la situation devenait dérogoire à la Loi (suite à l'échec d'un processus de rezonage ou de toute autre mesure prise afin de rendre légale la situation), à mandater la CSR afin d'entreprendre des procédures légales nécessaires et ceci, aux frais de la municipalité. Adoptée

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée
par le conseiller Camille Gionet;

ATTENDU QUE la municipalité a accordé, par résolution
du conseil le 22 juin 2017, une subvention au Club Plein Air de
Caraquet inc. de 25 000 \$ pour faire l'acquisition de terrains
dans le but de tenir les activités de l'organisme et de
développer de nouveaux sentiers;

ATTENDU QUE la municipalité n'a toujours pas déboursé
les fonds, et que pour des raisons d'urbanisme et autres
considérations techniques et pratiques, la municipalité désire
annuler la résolution prise quant à la subvention et procéder à
l'acquisition des terrains dans le même objectif que celui établi
par le Centre Plein Air de Caraquet inc.;

IL EST RÉSOLU DE :

1. conclure une entente d'achat et de vente avec Pierre
Boudrias relativement à la parcelle identifiée comme étant
la partie au nord de la voie de contournement de Caraquet
du NID 20387106, jusqu'au nord de la servitude d'Énergie
NB, soit une partie de la propriété et de verser une somme
équivalente à deux mille dollars l'acre (2 000 \$/acre) au
propriétaire, calculée selon la superficie de la parcelle, soit
un total d'environ douze mille dollars (12 000 \$) pour
l'achat de ce terrain;
2. conclure une entente d'achat et de vente avec Jean-Pierre
Mourant relativement à la parcelle identifiée comme étant
la partie au nord de la voie de contournement de Caraquet
du NID 20274478, jusqu'à la limite nord de la propriété,
soit une partie de la propriété et de verser une somme de
quatre mille dollars (4 000 \$) au propriétaire pour l'achat
de ce terrain;
3. conclure une entente d'achat et de vente avec Jacqueline
Mourant-Thériault relativement à la parcelle identifiée
comme étant la partie au nord de la voie de
contournement de Caraquet du NID 20386009, jusqu'à la
limite nord de la propriété, soit une partie de la propriété et
de verser une somme de quatre mille dollars (4 000 \$) au
propriétaire pour l'achat de ce terrain;

4. conclure une entente d'échange de terrains avec l'Évêque catholique romain de Bathurst relativement à la parcelle identifiée comme étant la partie au nord de la voie de contournement de Caraquet du NID 20646766, jusqu'à la limite nord de la propriété, soit une partie de la propriété en échange d'une portion des terrains portant actuellement les NID 20386009 et 20274478 après l'acquisition de Jean-Pierre Mourant et Jacqueline Mourant-Thériault. La portion des dits terrains faisant l'objet de l'échange commencera à partir de la limite nord des terrains et s'étendra sur toute leur largeur jusqu'à la limite nord de la servitude d'Énergie NB.

5. Il est également entendu que la municipalité assumera tous les frais légaux et d'arpentage de toutes les parties impliquées et qui seront nécessaires à la réalisation des objectifs. Adoptée

2017-236

Plan de lotissement – dossier
Carl Boucher

Sur proposition du conseiller Daniel Mallet et appuyée par le conseiller Camille Gionet, il est résolu d'accepter le plan de lotissement de Tire E.T. Hausse levage et halage de maisons ltée portant le numéro 2017-059 afin de créer une rue publique de 20 mètres, créer une rue future de 15,240 mètres et créer les lots 2017-1 et 2017-2. Adoptée

2017-237

Lecture et adoption des
procès-verbaux

Sur proposition de la conseillère Mariette Paulin et appuyée par le conseiller Camille Gionet, il est résolu d'adopter les procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 11 septembre 2017 et des assemblées extraordinaires du 15 septembre et du 4 octobre 2017. Adoptée

2017-238

Questions non réglées
découlant de ces procès-
verbaux

Le conseiller Rosaire Labrie demande l'évolution du dossier des enseignes de rues. Le directeur général répond qu'elles ont été commandées.

Le conseiller Jean-Guy Blanchard mentionne qu'il serait intéressant de s'affilier avec les autres municipalités ayant le même problème concernant le bruit des autos. Le directeur général mentionne que des discussions auront lieu avec les municipalités concernées. Le conseiller Jean-Guy Blanchard suggère également une rencontre avec le ministre de la Sécurité publique.

Le conseiller Jean-Guy Blanchard mentionne que la réparation des clôtures à originaux est débutée.

Le conseiller Rosaire Labrie demande si la piste cyclable a été réparée. Le directeur général mentionne qu'il est un peu trop tard pour cette année. Il faudra s'adresser à notre député fédéral concernant la subvention prévue de 600 000 \$ pour l'an prochain.

Le conseiller Jean-Guy Blanchard demande si la traverse-piéton au centre-ville sera installée prochainement. Le directeur général mentionne qu'aussitôt reçue, elle sera installée.

2017-239

Exposés des membres du conseil

Aucun exposé des membres du conseil.

2017-240

Correspondance reçue et envoyée du mois de septembre 2017

Les membres du Conseil passent en revue la correspondance reçue et envoyée du mois de septembre 2017.

2017-241

Questions nouvelles

Aucune question nouvelle

2017-242

Suivi des dossiers

Travaux sur le boulevard : Le conseiller Rosaire Labrie demande quand seront terminés les travaux sur le boulevard. Le directeur général mentionne que la fin des travaux est prévue à la fin novembre. Le conseiller Labrie demande également quand l'asphaltage sera effectué. Le directeur général répond qu'un test de pression doit être effectué après les travaux; c'est pour cette raison que l'asphaltage ne peut pas être fait avant.

2017-243

Présentations et interventions du public

Monsieur Amédée Boucher du groupe « Non à l'arrosage section Péninsule acadienne » présente les dangers de l'arrosage de glyphosate et autres pesticides par la province et par des compagnies privées. Il demande que notre arrêté sur les pesticides soit modifié en incluant l'agriculture et la foresterie.

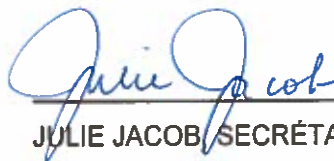
2017-244

Levée de l'assemblée

Sur proposition du conseiller Camille Gionet, il est résolu de lever l'assemblée. La séance est levée vers 19 h 34.



YVES ROY, MAIRE SUPPLÉANT



JULIE JACOB, SECRÉTAIRE MUNICIPALE